



Province de Namur
Groupe des Parlementaires

PV N° 6 – 2025-2026 - Réunion du 10 décembre 2025

Présents : MM. Trausch G., (président), Henry P., Castellani M. et Herquin P. (secrétaire)

Invité présent : Aigret Ph.

Membres excusés : Delvigne B. et Sonnet P.

Invités excusés : Mme Nicolas C., MM. Delchef JP. Nivarlet J. et Lauwers J.

Le président souhaite la bienvenue à cette réunion et convie l'assemblée à suivre l'ordre du jour transmis auparavant.

I - Approbation du PV N°5 de la réunion du 18 novembre 2025

Le PV N° 5 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II – Correspondance

- **Moyano P. (RBC Loyers - 1579)** – Appel à proposition de modification du R.O.I. -PJ65 bis

- **Thomas P. (DG/AWBB)** – en réponse à notre demande, reçu « Dossier labellisation » – compléments d'information – Liste complète des Clubs labellisés.

III – Analyse et commentaires à propos de différents PV -AWBB/BB;

Trausch G. :

- **PV/CDA n°11 du 25 novembre 2025 - Pt 6.1 – Courrier rédigé par le président (réponse à l'avocat du RSC Natoye par rapport à la demande d'évocation) et Pt 8.1 – Evocation de la décision du Conseil d'appel du 27 octobre 2025** - la procédure d'évocation et ses conséquences, « en l'état », font débat. Force est de constater que la responsabilité des parlementaires doit rester attentive quant aux conséquences de l'application de certains articles du R.O.I. La notion « d'erreur excusable » doit - elle permettre de se soustraire à l'application d'un ou plusieurs articles du R.O.I. ? Le **Groupe** sera néanmoins on ne peut plus attentif à la décision que prendra le CDA en cette matière !

- **PV/CDA n°11 du 25 novembre 2025 - Pt 7.12 – courrier de J.M. Docquier relatif à sa fonction au sein du CJP- LUX et/ou PARL- LUX** : une démarche surprenante.

- **PV/CDA n°11 du 25 novembre 2025 - Pt 14 – Divers - le temps de repos imposé par le CP Liège entre les matches provinciaux** – pertinence ? Aigret Ph. répond que seules les règles « FIBA » font « foi » en cette matière.

IV – Débriefing de l'AG/AWBB du 22 novembre 2025

De l'avis unanime l'AG/AWBB s'est bien déroulée (discussions animées et constructives). Le **Groupe** a apprécié les présentations de MM **Thomas P.** (directeur général) et de **Obsomer R.** (directeur technique). La modification aux statuts de l'asbl (art.21-procuration pour un administrateur) a été rejetée par l'assemblée : le dossier ne semblait pas en phase avec le Code des Sociétés et Associations.

La proposition de modification R.O.I. (PF18 - la possible répartition financière d'une partie du fond des jeunes à la labellisation) n'a pas requis le quorum prévu : une surprise !

V – Appel à proposition de modifications au R.O.I./AWBB

-Faisant suite à l'appel transmis aux Clubs et membres de l'AWBB de la province de Namur, seul un Club (**RBC Loyers**) nous a fait parvenir une proposition de modification au R.O.I. qui concerne le **PJ65 bis**. **Trausch G.** rappel de manière détaillée la teneur dudit article (procédure litiges entre clubs et membres). La modification autoriserait les clubs à transmettre toutes réclamations pour une cotisation non payée et/ou de restitution du matériel ou d'équipement mis à disposition, **par envoi collectif et recommandé** (par analogie avec le PM5 - mutations) ; pareille modification constituerait une économie non négligeable pour les finances des Clubs !

-Tout en rappelant que le suivi d'une réclamation est régi par le PJ28, le **Groupe** évalue positivement cette proposition ; **Trausch G.** sollicitera l'avis du Procureur et rédigera une modification ad hoc.

Le **Groupe** remercie le **RBC Loyers** pour sa proposition et décide de prolonger l'appel à propositions de modifications au R.O.I. aux Clubs et membres de l'AWBB de notre province jusqu'au **5 janvier 2026** (à introduire auprès du secrétaire herquinpascal.basket@gmail.com).

Castellani M. regrette que rien ne soit prévu au R.O.I. lorsqu'une rencontre doit débuter avec une retard « conséquent » dû à un effet « cascade » de rencontres disputées précédemment et ayant engendré ce retard. Le PC71 ne devrait-il pas être plus explicite ? **Trausch G.** posera la question lors d'une prochaine réunion de la CL.

VI - Réforme des championnats régionaux 'jeunes'

Henry P. fait rapport de l'état d'avancement mené par le groupe de travail. Les travaux avancent de manière positive et les principes qui y sont développés sont intéressants. Une prochaine réunion est prévue le 18 décembre prochain.

VII – Divers

- Agenda :

- Calendrier des prochaines réunions : jeudi 8 janvier (Tabora), mercredi 11 février (Adeps), mercredi 11 mars (Adeps), mercredi 8 avril (Adeps), mercredi 13 mai (Adeps) et mercredi 10 juin (Tabora) ;
- AG/AWBB : samedi 21 mars et 13 juin (lieux ?) ;
- AP/CP Namur : vendredi 29 mai (Ciney).

Le Groupe souhaite à tous les membres des Clubs et organes de l'AWBB une nouvelle année 2026 riche en satisfactions personnelles et réussites sportives.

HERQUIN Pascal, secrétaire

TRAUSCH Gérard, président